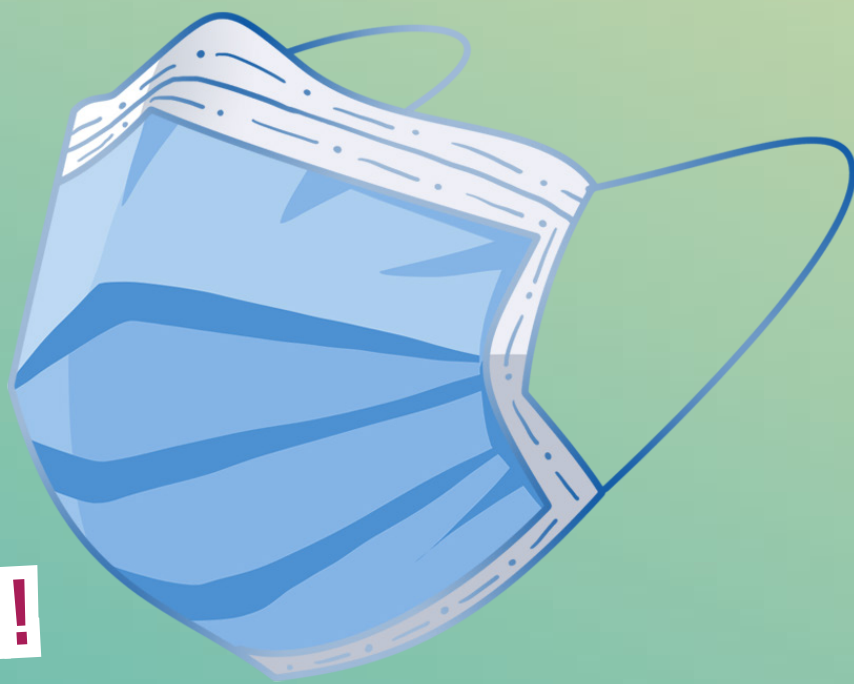


OPÉRATION SAINT-MASQUES



**PARTICIPEZ À
L'ACTION COMMUNE !**

Tous ensemble contre le coronavirus !



OPÉRATION SAINT-MASQUES

LA PROTECTION DE LA POPULATION

La Commune de Saint-Max souhaite se positionner en acteur de la protection de sa population, afin de fournir la meilleure opportunité à toutes les Maxoises et à tous les Maxois de retrouver leurs activités tout en se protégeant efficacement.

Dans un premier temps, dans la semaine du 6 Avril dernier, la Commune de Saint-Max a commandé **20 140 masques**, en lien avec la Métropole du Grand Nancy, **soit 2 masques lavables par habitant**, aux normes DGA (Direction Générale de l'Armement).

Compte tenu des difficultés d'approvisionnement, un des masques sera distribué si possible, dans la semaine du 11 Mai 2020, le deuxième sera livré dans la semaine suivant celle du 11 Mai.

Le coût est assumé à 50 % par la Ville de Saint-Max et à 50 % par la Métropole, ce qui représente un effort financier important. Les Elu(e)s réfléchissent actuellement à la distribution efficace de ces masques, et vous en serez informés par voie de presse ou par les réseaux sociaux, et par tous les moyens de communication disponibles.

APPEL AUX MAXOISES ET MAXOIS !



Dans un deuxième temps et dès maintenant, un appel est lancé en direction des Maxoises et des Maxois et de toutes les bonnes volontés :

En complément de cette première opération, et puisque nous avons besoin de masques pour organiser le déconfinement, l'objectif de la Ville est également de vous faire participer.

La Ville de Saint-Max recherche donc des bénévoles, couturières-couturiers, avec une machine à coudre de préférence, l'objectif étant de fabriquer un 3ème masque par habitant en complément des 2 autres masques, et qui pourrait être distribué avant fin mai 2020.

Dès maintenant, vous pouvez appeler la Mairie au numéro de portable suivant : 06 26 83 47 83

Christelle est à votre écoute et centralisera les appels en direction des Elus.

N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur, avec vos coordonnées si la ligne est encombrée. Vous pouvez également faire un mail à «contact@mairie-saint-max.fr» en laissant vos coordonnées.



1- Vous êtes bénévole, couturière ou couturier : muni d'une machine à coudre de préférence, vous pourrez vous atteler à la confection de masques. Vous ne cousez plus, mais vous avez une machine à coudre, vous pouvez également la mettre à disposition.



2- Vous ne savez pas coudre, mais vous avez du tissu, uniquement en coton, propre, non troué ni déchiré, ou/et des élastiques, ou/et du fil et des aiguilles : vous pourrez les déposer à l'Hôtel de Ville, 37 Avenue Carnot, du lundi au vendredi, le matin entre 10 H et 12 H.



3- Vous n'avez pas de machine, vous n'avez pas de tissu ni d'élastiques, mais vous souhaitez participer : vous pouvez faire un don au CCAS, par chèque à l'ordre du Trésor Public. Vous avez la possibilité de faire un virement sans vous déplacer en appelant le service finances au 03 83 18 28 82, qui vous donnera les éléments.

Pour ces 3 possibilités, il conviendra donc, comme déjà indiqué, d'appeler le numéro déjà cité, 06 26 83 47 83, Christelle centralisera vos appels en direction des Elu(e)s, que j'ai chargés de coordonner ensuite cette belle opération «Saint-Masques».

Vous serez ensuite recontactés très rapidement, afin de participer à cette belle chaîne de solidarité Maxoise.

Je compte sur vous pour montrer que la solidarité n'est pas un vain mot à Saint-Max, nous l'avons d'ailleurs toutes et tous démontré lors des inondations de 2012.

Je souhaite vivement que vous participiez nombreuses et nombreux, en soutien à nos Maxoises et nos Maxois!

MOBILISEZ-VOUS POUR SAUVER DES VIES ! MERCI À TOUTES ET À TOUS.

Prenez bien soin de vous et au plaisir de se revoir très vite.

Eric PENSALFINI